

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements, lundi le **21 décembre 2020 à 19 h 00**.

Monsieur le maire, M. Robert Julien, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n° 1 : Mme Francine Julien  
Siège n° 2 : M. Christian Lemay  
Siège n° 3 : Mme Dominique Laforce  
Siège n° 4 : M. Claude Lapolice  
Siège n° 5 : M. Jocelyn Chamberland  
Siège n° 6 : M. Luc Chapdelaine  
Absence :  
Est également présente : 0 citoyen  
Mme Diane Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, M. Robert Julien, constate le quorum à 19 h 00 et déclare la séance ouverte.

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020 qui renouvelle l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois jusqu'au 11 janvier 2021;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Francine Julien, appuyée par M. Claude Lapolice,  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil :  
« que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence. »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL**

**1. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code Municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

255-12-2020

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION** de Mme Dominique Laforce appuyée par M. Jocelyn Chamberland, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**

Ouverture de la séance extraordinaire

- 1- Signification de l'avis de convocation
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Étude et adoption du budget 2021
- 4- Étude et adoption du programme triennal d'immobilisation
- 5- Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
- 6- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL**

**256-12-2020 3. ÉTUDE ET ADOPTION DU BUDGET 2021**

Le maire M. Robert Julien fait lecture du résumé des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021.

**SUR PROPOSITION** de M. Jocelyn Chamberland appuyée par M. Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2021, telles que présentées.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l'Info Saint-Guillaume, édition de février 2021.

<b>MUNICIPALITÉ de SAINT-GUILLAUME</b>	
<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES</b>	
Exercice financier se terminant au 31 décembre 2021	
<b>RECETTES</b>	
Taxes sur valeur foncière	1 245 004 \$
Taxes pour services municipaux	507 996 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 400 \$
Transferts	189 311 \$
Services rendus aux organismes municipaux	62 500 \$
Revenus de sources locales	42 042 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 052 253 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	328 025 \$
Sécurité publique	349 528 \$
Transport	462 797 \$
Hygiène du milieu	511 858 \$
Santé et bien-être	18 768 \$
Aménagement, urbanisme et développement	63 474 \$
Loisirs et culture	217 789 \$
Frais de financement	29 138 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 981 377 \$</b>
<b>CONCLIATION À DES FINS FISCALES</b>	
Amortissement immobilisation - Dette - Investissement - Réserves - Surplus	70 876 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 052 253 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL**

257-12-2019

**4. ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Le maire M. Robert Julien fait lecture du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023.

**SUR PROPOSITION** de M. Luc Chapdelaine appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'adopter programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023.

Il est aussi résolu que la publication de ce document se fasse dans le journal l'Info Saint-Guillaume, édition de février 2021.

<b>MUNICIPALITÉ de SAINT-GUILLAUME</b>	
<b>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION</b>	
2021-2022-2023	
<b>ANNÉE 2021</b>	<i>(C.M. Art. 953.1)</i>
<u>Hygiène du milieu</u>	125 000 \$
Creusage d'un puit <i>(Financer par règlement d'emprunt)</i>	125 000 \$
<u>Voirie</u>	1 400 000 \$
Rue St-Charles, St-Joseph, St-Amable	1 000 000 \$
Du Collège, Rose-de-Lima, Saint-Basile, St-Philippe, St-François-Xavier, St-Vincent <i>(financement TECQ 2019-2023 et règlement d'emprunt)</i>	400 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 525 000 \$</b>
<b>ANNÉE 2022</b>	
<u>Voirie</u>	4 000 000 \$
Route du Ruisseau, ruisseau nord, ruisseau sud, St-Prime, St-Mamert <i>(financement subvention AIRRL et règlement d'emprunt)</i>	4 000 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>4 000 000 \$</b>
<b>ANNÉE 2023</b>	
<u>Voirie</u>	1 400 000 \$
Rang 6 <i>(financement RIRL - et règlement d'emprunt)</i>	1 400 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 400 000 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES MEMBRES DU CONSEIL**

**5. PÉRIODE DE QUESTION**

La période de questions a eu lieu comme prévu par la loi, C.M. article 150, période de crise sanitaire, zone rouge. Les citoyens sont invités à communiquer leurs questions par l'entremise du site Internet.

258-12-2020

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par Mme Francine Julien de lever la séance à 19h 12.

\_\_\_\_\_  
M. Robert Julien

\_\_\_\_\_  
Diane Martineau, DMA

Maire

Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Signé le \_\_\_\_\_